

ZEGERSUNFOS























Nous sommes en période de fêtes de fin d'année, la période où l'on ne souhaiterait que de bonnes nouvelles. J'en profite immédiatement pour vous annoncer que les travaux d'éclairage public devraient se terminer en cette fin d'année, ainsi que la toiture du vestiaire du foot et, l'arrivée d'un nouveau commerce " le panier sympa" courant février 2017

Alors que la CCHF vient d'annoncer la construction de la piscine intercommunale sur Wormhout, pour ma part je vous annonce le dépôt prochain du permis de construire de la future salle des sports. Je vous présenterai les esquisses à la cérémonie des vœux. Nous venons d'apprendre à ce sujet que le département nous octroie une subvention de 300 000 euros pour ce beau projet. Encore une bonne nouvelle.

Pour l'année 2016, la gestion du budget communal a été, une fois de plus, un exercice complexe en raison des baisses de dotation, cependant nous avons un budget sain et équilibré. Ainsi, nous avons fait le choix de maintenir les dépenses liées à l'enfance, les subventions aux associations, et de poursuivre un investissement nécessaireNous sommes allés chercher des subventions et poursuivrons cette démarche chaque fois qu'une opportunité se présentera. Je remercie, d'ailleurs, les adjoints et les services communaux pour leur réactivité.

Un point doit également être souligné : le déploiement du numérique sur toute la région . Vous avez sans doute aperçu des travaux d'enfouissement des fourreaux sur le secteur nord ouest de la commune. l'objectif est que l'accès du numérique soit effectué pour tous en 2022.

J'espère que l'année 2017, nous apportera d'autres bonnes nouvelles . Dans cette attente, je vous souhaite d'agréables moments pour les fêtes de fin d'année.

N'oubliez pas d'inscrire dans vos agendas, la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 6 janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente et à laquelle je vous convie.

D'ores et déjà, je présente à tous les Zegerscappelois mes meilleurs vœux pour 2017. Cordialement.

Chantal Comyn Votre maire



Naissances :

- Sacha LEYS de Guillaume LEYS et Audrey QUEVAL
- Paul LAFORCE de Anthony LAFORCE et Priscilla JACQUEMART
- Séléna DELOEIL de Louis DELOEIL et Amélie VANBECELAERE

<u> Mariage :</u>

• Laurent DOMINGUES et Angélique ALBERT

Décès :

Gérard CARTON

Directeur de la publication : Mme Chantal COMYN - Responsable de la rédaction : Franck SPICHT - Conception graphique et maquette : Patricia LACONTE, Franck SPICHT - Photos : Sources diverses - Dépôt légal : ISSN en cours - Impression : Nord'imprim, 4 impasse Route de Gode - 59114 Steenvoorde - Certifiée Imprim'Vert - PEFC - FSC - ISO 9001 - ISO 14001 - Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale - Ne pas jeter sur la voie publique - Magazine gratuit, ne peut être vendu.



RELEVE SYNTHETIQUE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 7 DECEMBRE 2016

<u>Présents</u>: C.COMYN; F.SPICHT, L.CLOET, V.COLAERT; M.GHEKIERE, J.DEVULDER, A.NIETO; S DEKEISTER, B. DESTEIRDT, R.FEBURIE, T.SIPIETER, C.VERBEKE, S.WAREMBOURG.

Excusés: A. POUBLANC pouvoir à T.SIPIETER; F.RICHARD pouvoir à A.NIETO

Mme le Maire accueille S.DEKEISTER et B.DESTEIRDT, nouveaux conseillers. Suite aux démissions officielles de Mr Jean-Louis VEROVE et de Mme Marie-Pierre LACONTE en date du 19/09/2016, et aux courriers dans lesquels Anne JANSSEN, Michel VERRONS, Françoise BLONDEZ, Isabelle BEVE suivants de liste, déclinent leur volonté de siéger au conseil municipal , MM DEKEISTER et DESTEIRDT sont nommés conseillers municipaux.

S .DEKEISTER se propose pour siéger à la commission finances, B. DESTEIRDT aux commissions jeunesse, environnement-cadre de vie, et en tant que suppléant à la commission appel d'offres. Le conseil valide ces propositions à l'unanimité.

1.Point financier

a) Emprunt cantine scolaire

Mme le Maire et F.SPICHT ont rencontré la caisse d'épargne dans le cadre de la révision éventuelle du prêt de la cantine (emprunt de 380 000 € souscrit sur 25 ans (jusqu'en 2032) au taux de 4,32 %, restait à payer 287 000 euros). Le contrat est à taux fixe et il est impossible de toucher au taux. Solution envisageable : réduire la durée de 6 ans, le gain serait de 45 000 euros sur la durée mais les prélèvements augmenteraient de 11800 euros / an. Il est convenu, pour le moment, que la municipalité ne s'engage en rien, attendant de voir ce que seront les montants d'emprunts pour la future salle de sports.

b) Décisions modificatives

Plusieurs décisions modificatives sont approuvées à l'unanimité :

. Charges de personnel : Suite aux différentes prolongations des arrêts maladies (DEBRU Claude, DECRIEM Sonia, DEFRAYE Régine), à leurs remplacements, et à l'embauche d'un apprenti, il est décidé de faire un ajustement budgétaire de 3000€ (cotisations URSSAF) , 2000 € (rémunération des apprentis) et 9 000€ (personnel non titulaire). Ce qui fait un total de 14 000€ en charges. A ce jour, les remboursements des indemnités journalières par la sécurité sociale et les remboursements des traitements par l'assurance s'élèvent à 18 497.64€ en recettes de fonctionnement.

Mme le Maire informe que Mme DEFRAYE (CUI- CAE) fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier et sera remplacé par le même type de contrat.

Achat validé d'un véhicule utilitaire électrique pour un montant de 30 000€, avec un bonus écologique à déduire de 6 300€. Lien à faire avec la demande de subvention dans le cadre du TEPCV. Achat effectué d'une machine à laver en urgence (449€). Mise en vente d'une benne agricole en l'état au prix de la ferraille.

c) <u>Inscriptions budgétaires 2017</u>

Le Conseil valide à l'unanimité l'inscription en dépenses d'investissements de :

Matériels pour le service technique : taille haie, souffleur, nettoyeur haute pression (enveloppe de $2500 \, €$), chariot de cantonnier (360 €) ; Central téléphonique mairie (2000€) ;

Travaux de mise en sécurisation de l'école (alarme confinement, vidéo portier) (12 031.20€) ; Nouvelle chaudière à l'école (20 000€). d) Commerces de proximité

Ouverture prochaine du « Panier sympa » anciennement chez Marie Pierre. Ce commerce sera repris par Mr Guiton Yohan (courant février 2017).

Cette superette, enseigne de Coxi Market, proposera presse/française des jeux /alimentation/produits frais/fromage/ fruits et légumes ... et sera ouverte 7 jours/7.

La municipalité a soutenu le projet dans le cadre d'une demande de subvention sur la partie investissement du programme Leader en partenariat avec le pays des moulins.

Le Conseil valide à l'unanimité : la prise en charge des frais liés à la journée des commerces de proximité 185.99€, la prise en charge de 2 bons d'achats de 10€ qui viennent compléter les 70 € de bons d'achat offerts par le Zénith. Ces bons ont été remis aux vainqueurs du concours de dessin, l'animation par la petite fanfare : 400€

Pour information la commune a obtenu un deuxième sourire au titre de sa participation à la JNCP 2015.Un nouveau dossier de labellisation a été déposé ces derniers jours au titre de la participation 2016.

2. CCHF

- a) <u>Terrritoire à Energie Positive Croissance Verte : appel à projets</u> Pour valoriser et dynamiser les actions entreprises sur la thématique énergie-climat en Flandre, le SIECF, a souhaité répondre, en partenariat avec l'ensemble des collectivités du territoire à l'appel à projet national. Dans ce cadre, la commune a déposé deux dossiers dans un délai très court,
- . L'achat d'un véhicule utilitaire électrique qui servirait aux services techniques pour une subvention de 15 438€, soit 80 % du projet
- . La future salle de sports et ses aménagements Basse Consommation pour une subvention de 86 802€, soit 50 % des équipements spécifiques énergies renouvelables.
- b) Mise à jour statuts CCHF
- -Ajout de deux compétences obligatoires pour les Communautés de Communes :
- « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (adaptation rédactionnelle des statuts) »
- « Accueil des Gens du Voyage : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil ». Cette aire serait aménagée sur une des communes les plus importantes.
- c) <u>Piscine intercommunale</u>: Création votée en Conseil Communautaire d'un centre aquatique intercommunal (estimé à 14 millions, implantation à Wormhout, au sein de la ZAC de la Kruystraete pour une superficie de 69 760 m² (terrain offert par la commune de Wormhout) avec 1 bassin sportif de 6 lignes d'eau, 1 bassin d'activités de 150 m², 1 bassin polyvalent balnéo/ ludique de 200 m², 1 lagune de jeux de 50 m², un solarium, 1 espace bien être et 1 toboggan
- La CCHF a l'idée d'une unité de méthanisation afin de pouvoir chauffer le bâtiment.
- d) Office de tourisme intercommunal: La loi NOTRe a confié aux Communautés de communes la compétence « Promotion du tourisme et la création d'offices de tourisme Intercommunaux » (obligatoire) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Pour mettre en œuvre cette compétence, il y aura la création d'un office de tourisme intercommunal qui sera administré par un conseil d'exploitation de 23 membres composé de 2 collèges : 12 élus communautaires et 11 personnalités qualifiées issus des offices du tourisme (3 de Bergues/ 2 d'Esquelbecq, d'Hondschoote et de Wormhout / 1 de Volkerinckhove et 1 de Watten).
- 3. <u>Bon d'achats personnel communal</u> : l'année dernière, un bon d'achat d'une valeur de 40€ à valoir dans les commerces du village a été attribué à l'ensemble des agents communaux. Le Conseil renouvelle à l'unanimité pour Noël 2016.
- 4. <u>Attribution d'indemnités receveur municipal</u>: Outre les prestations de caractère obligatoire exercées par les receveurs municipaux, ceux-ci sont autorisés à fournir des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable, qui donnent lieu au versement d'une indemnité de conseil. Une moyenne est effectuée sur les 3 dernières années. Le montant pour l'année 2016 s'élève à 382.29€.
- 5. <u>Brigade verte 2017 AIPI : Le Conseil valide 10 journées de prestations à 250€ chacune.</u>

6. Informations complémentaires

<u>A. Modification du PLU</u>, vote de notre demande de modification à la CCHF le 11 octobre 2016 sur l'ouverture d'une première zone à urbaniser au nord de la rue verte . La densité minimale de population 20 habitations / hect, . Les zones sud de la rue verte et de la « pâture » restant en 2AU .

B. <u>Transport scolaire communal:</u> véhicule transit Renault 9 places mis en circulation depuis le retour des vacances de Toussaint : 9 enfants bénéficient du transport.

C. Salle de sport :

V.COLAERT présente les plans. Le permis de construire peut être déposé. Mme le Maire sollicite le conseil afin de pourvoir déposer celui-ci. Validation à l'unanimité. Le Conseil sollicite à l'unanimité le fonds de concours de la CCHF pour un montant de 50 516 € en co-financement de la salle de sports.

D. Eclairage public

Début des travaux via EIFAGE le 27/10 par une intervention point par point (remplacement des lampes, des vitres au besoin et nettoyage) et changement de l'armoire électrique rue Morseley. Reste à réaliser le changement du mat de la mairie, l'éclairage chemin de Cassel et l'éclairage du parking. La baisse d'intensité sera de 50 % entre 23h30 et 5h

E. <u>Prêt de la salle polyvalente à titre gratuit pour l'amicale de la CCHF</u> (loto en février) , et l' Aumônerie de Wormhout (4 mars), le bénéfice de la soirée permet aux jeunes de financer les voyages à Lourdes.

F. Enfance:

Le centre aéré de Pâques aura lieu entre le 12 et le 19 avril.

Convention avec la CAF concernant le dispositif LEA (tarification en fonction du quotient familial)

Le CCAS prévoit au budget 2017 l'octroi d'un tableau numérique TBI pour une classe

Les dictionnaires ont été distribués aux CM1 le jeudi 3 novembre.

G. Point sécurité

Lors de la rencontre des maires, Monsieur le Sous-Préfet, insiste sur l'état d'urgence et sur les consignes du Ministère de l'intérieur. Les manifestations doivent être sécurisées, le risque zéro n'existe pas. Il faut rassurer les populations, leur montrer qu'il y a une présence effective. Le Sous-Préfet est conscient du surcoût qu'engendrent de telles mesures. A titre d'exemple, le cout de la soirée de ducasse était de 366.86€ pour 2 agents assermentés.

La question des pompiers a été évoquée concernant leur présence antérieure dans les manifestations. Aujourd'hui, les sapeurs-pompiers volontaires ne peuvent prêter secours, bénévolement, lors d'une manifestation à cause des consignes du SDIS. Les conseillers regrettent ce manque de souplesse de la part du SDIS, « tout devient complexe, source de normes et d'argent (sachant que la commune contribue très largement au SDIS), alors que le bon sens et de bonnes volontés permettraient de faire autrement mais tout aussi bien ».

Les élus délibèrent favorablement pour le dépôt d'une demande de subvention auprès du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance 2017 pour la pose d'un nouveau système d'alarme à l'école (dans le cadre du soutien financier de l'Etat pour la sécurisation des établissements scolaires dans le cadre du plan d'urgence.)

Déneigement : Les conventions ont été signées l'année dernière. Afin de se mettre en conformité par rapport à la réglementation, et la convention avec la CCHF, le déneigement ne s'effectuera plus qu'à l'aide de la lame communale et limitera à deux le nombre d'agriculteurs conventionnés.

H. Demande d'aide de la commune de LAUCOURT (SOMME)

L'association des Maires de France a alerté sur la situation cette commune. En 2009, l'ancien maire acceptait la proposition de deux bénévoles d'élaguer des arbres . Le maire loua une nacelle, qui bascula et entraîna la chute des deux hommes. L'un d'entre eux perdit la vie, et le second souffre encore aujourd'hui d'un handicap important.

Cette commune de 197 habitants doit à ce jour verser la somme de 416 986.37€. La commune ne conteste pas sa faute dans ce dramatique accident. Cependant, elle ne dispose que d'un fond de roulement de 60 000€. La préfecture a communiqué le dossier à différents ministères afin de les alerter. Cet accident mortel est arrivé par méconnaissance des lois et par un bénévolat fréquent dans les petites communes. Situation dont ZEGERSCAPPEL se sent proche. L'association des maires propose aux communes volontaires de faire un don. Le conseil délibère favorablement en soutien avec un don de 200 €.

I. Divers

<u>Aménagement foncier</u> Le conseil départemental nous informe que la passation du marché pour l'étude sera inscrite sur son budget 2017.

La municipalité a obtenu la mention bien à la campagne départementale des villes et villages fleuris. T.SIPIETER sollicite la relance du concours communal des maisons fleuries.

Lors du Conseil Municipal du 7 décembre 2016, les démissions de Marie-Pierre LACONTE et Jean-Louis VEROVE (suite à des déménagements) déposées le 19 septembre 2016 ont été validées et leurs remplacements par DEKEISTER Stéphane et DESTEIRDT Benoit ont été actés. Je les remercie pour leurs engagements et leurs soutiens et je leur souhaite une bonne adaptation dans leurs nouvelles destinations.

Bienvenue à :

DEKEISTER Stéphane qui entrera dans la commission : Finances – Budget

DESTEIRDT Benoît qui entrera dans les commissions : Enfance, Ecole, Vie scolaire, Jeunesse et Culture

Environnement, cadre de vie Appel d'offres (suppléant)



Roger FEBURIE



- <u>Jeudi 5 janvier</u>: Galette des rois des aînés
- Vendredi 6 janvier : Vœux du Maire
- Samedi 14 janvier : Soirée carnaval de l'association ZOE
- <u>Dimanche 12 février</u> : Pièce de théâtre
- Mercredi 15 au mercredi 22 février : centre de loisirs
- <u>Dimanche 26 février</u>: les premières puces des couturières & des loisirs créatifs
- Vendredi 3 mars : Don du sang de 15 h à 19 h à la salle polyvalente
- Dimanche 12 mars : Loto de l'association ZOE
- Samedi 18 mars : fête de la Saint Patrick organisée par le comité des fêtes
- Dimanche 19 mars : Parcours du Cœur organisé par Omnisport et Loisirs
- Mardi 28 mars : Thé dansant organisé par le club des aînés
- <u>Samedi 8 avril</u>: journée culturelle organisée par la section Djembé
- Mercredi 12 au mercredi 19 avril : centre de loisirs
- Samedi 15 et Dimanche 16 avril : Tournoi de Foot
- <u>Samedi 22 avril</u>: concours de belote organisé par la comité des fêtes
- <u>Dimanche 23 avril</u>: élections présidentielles
- <u>Samedi 29 avril</u>: Banquet des aînés



Les activités du centre de loisirs se poursuivront autour du thème « Art Attitude » pour les prochaines sessions dont voici les dates :

- Pour les vacances de février, du mercredi 15 au mercredi 22 février. Les inscriptions auront lieu en mairie du 9 au 21 janvier. Attention, places limitées.

Le stage piscine sera également proposé, inscriptions en mairie du 3 au 14 janvier. Les enfants doivent impérativement avoir 7 ans au moment du stage. Une priorité sera donnée aux enfants les plus âges.

- Pour les vacances de printemps, du mercredi 12 au 19 avril. Les inscriptions auront lieu en mairie du 6 au 19 mars.

Les inscriptions du stage piscine des vacances de Pâques auront lieu du 27 février au 11 mars. Les conditions sont les mêmes que pour le stage de février.



Travaux d'accessibilité : à la mairie et sur les parkings



Véhicule 9 places mis en circulation depuis le retour des vacances de Toussaint

Rénovation toiture vestiaires Foot



Nouvelles illuminations

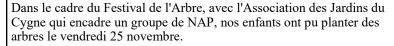




Gravillonnage rue Bertin Denys



PLANTATIONS A ZEGERSCAPPEL



De 15h30 à 16h30, ce vendredi 25 novembre, une douzaine d'écoliers a donc planté un fruitier près de l'école. Ils étaient aidés par Clément, un de nos agents, et accompagnés par Lydie Cloet. Et bien sûr encadrés par l'animateur des jardins du Cygne, tous ont donc contribué à la réussite de ce Festival de l'Arbre, auquel la commune a déjà participé l'an dernier dans les mêmes conditions.

Merci à tous et en particulier aux enfants.







Le Duathlon

Malgré des contraintes imposées compte tenu du risque attentat, ce fut une belle journée dédiée au **sport**.

La météo capricieuse et quelques averses n'ont pas empêché 430 sportifs à prendre le départ du duathlon devant la mairie.

Quelques minutes plus tard, les randonneurs ont suivi.

A noter, la très belle performance d'Hélène Ryckebusch, ancienne Zegerscapelloise.

Vers midi, tous se sont retrouvés à la salle polyvalente et sous le chapiteau pour se restaurer autour d'une planche flamande.

L'après-midi, le premier duathlon Kids a connu un grand succès avec plus de 150 enfants de 6 à 14 ans, séparés en deux groupes selon les âges. De nombreux spectateurs les ont encouragés tout au long du parcours.

Après une flash mob orchestrée par Christelle et suivie par tous les enfants à la salle polyvalente, tous ont reçu une médaille et un sachet de bonbons. Bravo à Till Poublanc, jeune de Zegerscappel qui s'est classé à la 3ème place.

Comme toujours, vous étiez très nombreux à œuvrer pour que cette manifestation soit un succès sous la houlette de Franck Brutsaert et son équipe soutenue par l'ensemble du comité.

Merci aux signaleurs des communes de Zegerscappel, d'Eringhem et de Pitgam, merci aussi à ceux qui ont aidé au fléchage, aux membres de la sécurité, à la municipalité et aux employés communaux, à ceux qui ont monté et démonté les chapiteaux, à ceux qui ont aidé à la confection des planches « bio » en cuisine ...et à vous tous Zegerscappelois ou habitants des environs qui manifestez votre intérêt aux animations de notre village.

Théâtre

Le bénéfice des entrées de cette pièce en 5 actes de Sacha Guitry jouée par une troupe bénévole a permis d'envoyer un chèque de 300€ à l'AFMTELETHON.

St Martin

Retour en enfance avec le ventriloque Tino Valentino qui a su capter l'attention de plus d'une centaine d'enfants de tous âges. A l'issue du spectacle, tous ont reçu un folard et un sachet de bonbons.

Les commerçants très généreux ont offert des bonbons aux enfants, merci aux musiciens bénévoles qui ont animé le cortège, à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, et à St Martin et son âne qui n'oublient jamais de s'arrêter dans notre village.

AGENDA 2017

21 janvier 2017 : Assemblée Générale du Comité

12 février 2017 : Théâtre bourbourgeois, bénéfices au profit du Centre Oscar Lambret

18 mars 2017 : Concerts pour la St Patrick

22 avril 2017 : concours de belote 29 avril 2017 : Banquet des aînés 9 juin 2017 : Fête du village 18 juin 2017 : Brocante

2, 3 et 4 septembre 2017 : Ducasse 1^{er} octobre 2017 : 5^{ème} Duathlon 8 octobre 2017 : Fête du haricot 10 novembre 2017 : St Martin

Nous avons également un projet d'animation dans le cadre de la journée patrimoineen cours

Même si la devise du Président est « no souçaille... » (il y a toujours des solutions), le Comité des fêtes essaie de proposer des artistes différents chaque année lors des différentes manifestations.

Votre participation permet de partager des moments de convivialité entre les habitants de notre village, nous espérons vous rencontrer toujours aussi nombreux l'année prochaine.

LE COMITE DES FETES VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2017, PLEINE DE SUCCES, DE JOIE ET DE SANTE POUR TOUS.



Du côté de nos commerçants



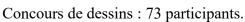
Retour sur La Journée du Commerce de Proximité. Une journée à mettre en pratique toute l'année!

<u>Obtention du deuxième sourire</u> (label national des villes et villages « commerces et artisans de proximité »)

Vous avez remarqué qu'un deuxième sourire est venu s'ajouter sur les panneaux signalétiques en entrées de village, sourire qui récompense les actions et animations au titre de l'année 2015 menées par les commerçants et artisans, la Commune, le Zénith union Commerciale, la CCHF.

Retour en images sur la JNCP du 8 octobre 2016 : (3ième participation de ZEGERSCAPPEL)







Les dessins exposés aux vitrines des commerces



Animations de la petite fanfare



La remise des prix du concours de dessins

73 enfants de Zegerscappel ont participé au jeu concours de la Journée des commerces de Proximité . Les premiers de chaque commerce ont reçu du Zenith ou de la municipalité un bon d'achat de 10 euros .

Le dessin sélectionné de Zegerscappel pour la CCHF est celui de Melle Margot Langagne (6 ans). Elle a reçu un bon d'achat de 15 euros



En route vers le Troisième sourire ?

Au-delà de cette journée, félicitons nous de la réouverture de notre boulangerie-pâtisserie en août.

Nouvelle bonne nouvelle : l'ouverture en février d'une presse-épicerie (fruits-légumes...) au <u>Panier Sympa</u> en lieu et place du commerce de <u>Marie-Pierre rue d'Ypres.</u>

Et d'autres initiatives sont en cours!

Alors rendez visites à vos commerçants pour maintenir et développer notre commerce de proximité.











L'Equipe du Zénith vous souhaite de très joyeuses fêtes defin d'année , ainsi qu'une heureuse Année2017

Laurence & Marie-Pierre





Ouverture en février de votre panier sympa au 5 rue d'Ypres à Zegerscappel . Ouvert 7/7 du lundi au samedi 7h30/12h30 - 15h00/19h30 sauf le mercredi 8h30/12:30 15h00/19h00 et le dimanche 8h30/12h30 16h00/19h00 . Alimentation générale , fruits et légumes , fromage et charcuterie a la coupe , point chaud , presse , française des jeux , gaz , point vert . Cordialement Mr Guiton .



BOUCHERIE TALLEU

Fermée du 6 mars au 19 mars 2017 inclus





mercredi - jeudi - vendredi : 14h à 19 h

samedi : 10h à 19 h dimanche : 10h à 12h30

La boutique est située rue d'Ypres en dehors du village direction Esquelbecq



Vous êtes débutant,

Voici Sheures pour découvrir les joies de la couture :

- prise en main de votre machine à coudre
- techniques de base
- le B.A BA de la couture

Puis, vous repartez avec votre première création (une pochette doublée)!

Samedi 7 Janvier à 14h!



Information et reservation Mercerie Devulder

22 Grand Place, 59470 Zegerscappel Téléphone: 03 28 68 92 85



Au coeur des flandres dans un Village touristique et accueillant

le 26 février 2017

Zegerscappel

Willimit Salle Polyvalente

La Grande:



des couturières & des loisirs créatifs!

- Vendez vos stocks de tissus, laines, boutons, perles... des stands sont à votre disposition
- Vente de mercerie, laine...
- Vente et réparation de machines a coudres
- ... Ateliers artistiques enfants et adultes gratuits autour du fil..
- Démonstrations de cours de couture et tricot...

Petite restauration et boissons sur place

infos et réservations Mercerie Devulder 0328689285 Blandine Delebarre 0636654455 lagrandemercerie@yahoo.fr





Ça s'est passé à Zegerscappel...



Dimanche 2 octobre : 4ème cross Duathlon



Dimanche 9 octobre : brocante ZOE



Jeudi 27 octobre : animation bien vivre ensemble



remise des dictionnaires au CM1



Vendredi 4 novembre : St Martin



Samedi 5 novembre : Théâtre



Vendredi 11 novembre : Commémoration de l'armistice de 1918



Dimanche 20 novembre : Remise des médailles du travail



Dimanche 4 décembre : Marché de Noël



Mardi 6 décembre Remise des prix de la campagne départementale des Villes et Villages Fleuris 2016 Mention Bien



Noël s'annonce chaleureux



Du côté de la bibliothèque

Depuis septembre, une navette bi-mensuelle de la MDN (Médiathèque Départementale du Nord) a prêté environ 140 livres à la demande (et autant ont été rendus).



Depuis octobre, les classes de l'école Dominique Doncre, à partir de la moyenne section (soit 154 élèves) ont été accueillies.

Le 27 octobre, l'animation proposée aux enfants à partir de 3 ans a remporté un vif succès. Le 18 novembre, les parents des enfants des classes de maternelle étaient invités à découvrir la bibliothèque et la diversité des albums et documentaires pour les tout-petits.



Le 22 novembre, les albums, sélectionnés par les bibliothécaires d'Arnèke, de Cassel, de Noordpeene, de Rubrouck et de Zegerscappel sur le thème « Bien vivre ensemble avec nos différences » ont été présentés aux élèves de Mme Nave et de M Taormina, qui écriront leurs commentaires et échangeront leurs opinions sur le handicap, la vieillesse, l'égalité garçons-filles, le harcèlement, les mi-

grants...jusqu'en février 2017. Le 21 décembre, les enfants à partir

de 3 ans ont apprécié les histoires de Noël et le goûter offert par la municipalité.

Le portage de livres à domicile s'est poursuivi chaque mois.



BILAN DE CETTE ANNEE 2016



En février, la bibliothèque s'est équipée d'un nouveau mobilier; les fauteuils colorés sont très appréciés des enfants et des adultes.

La dotation accordée par la mairie a aussi permis d'acheter 90 romans pour les adultes et les ados, 185 ouvrages pour les enfants (romans, albums, BD, documentaires)!



<u>CHANGEMENT ET PROJET EN 2017</u>

L'accueil sera assuré sur deux jours :

le mercredi (une heure de plus), de 14h à 17h

le samedi (inchangé), de 10h à 11h30

N'hésitez pas à nous signaler tout problème personnel.

En janvier-février, une animation autour des BD « Anuki » est prévue pour les classes de Mmes Bassimon et Lachor.

Nous tenons à remercier Karine et Patricia pour leur disponibilité et leur gentillesse, ainsi que Jean-Pierre, toujours là pour photographier les animations et enregistrer tous les livres achetés, sur le site du village.

Nous vous souhaitons pour 2017 beaucoup de bonheur et de belles découvertes en lecture.

Téraise, Blandine, Anaïs et Mildrèd







Du côté de nos écoliers

Les nouvelles de l'école Dominique Doncre

Cette année, ce sont 183 élèves qui sont inscrits dans notre école, répartis en 7 classes. Les effectifs ne cessent de croître, ce qui permet d'envisager un avenir plus serein pour notre école.

Notre volonté d'ouvrir les enfants à la culture est toujours présente et se traduit cette année par de nombreuses activités : spectacles, visites de musée...

Nous tenons à remercier l'association ZOE et la Municipalité pour leur soutien financier et logistique qui contribue à la réalisation de ces divers projets.

Sorties programmées cette année :

Les marionnettes « Mariska » le 18 novembre Musée de Flandre à Cassel le 1^{er} décembre Sortie au Cinéma le 7 décembre Animation Monde et nature le 10 janvier Visite Musée Portuaire et le PLUS le 26 janvier Monde et Nature le 21 janvier Spectacle Dame Cornélie le 1^{er} février Musée de Flandre à Cassel le 07 mars Bateau Feu le 29 mars



taire.

Cette année encore l'école a soutenu la banque alimen-

Notre collecte a permis de

remettre 111 kg de denrées alimentaires. Bravo et merci pour l'aide apportée à ceux qui sont dans le besoin.

Spectacle Mariska « Conte d'hiver »:







teurs en herbe

chaque période, les

maternelles se rendent à la bibliothèque de Zegerscappel pour emprunter des livres qui sont consultés en classe

Tout d'abord, une initiation à la sécurité s'impose : nous restons rangés tout en étant attentifs à ce qui se passe autour de nous. Nous empruntons les trottoirs et traversons sur les passages protégés.

Nous voici devant la Mairie. La bibliothèque se trouve au premier étage où nous accueille Téraise.









Une surprise nous attend : l'histoire de Téraise que nous écoutons avec attention.









Après un début d'année scolaire où ZOE a participé au repas de ducasse et organisé une brocante au succès qui ne se dément pas, nous tenions à remercier sincèrement tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour ces animations. Les bénéfices ont permis l'achat de matériel pour les enfants de l'école.

L'année 2016 s'achevant, l'Association ZOE vous souhaite à toutes et tous de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Pour les plus trublions d'entre vous à qui ces festivités n'auraient pas suffi (et ils sont nombreux !), nous vous invitons à nous rejoindre lors de notre repas carnavalesque qui se tiendra le samedi 14 janvier 2017 à la salle polyvalente. Histoire de démarrer 2017 du bon pied!

Venez en famille, venez entre amis, venez y rencontrer les zegerscappelloises et zegerscappellois! Et venez déguisé(e)s!

Si vous avez la moindre question, vous pouvez contacter le bureau (Aurore, Elie et Jérémy) à l'adresse association zoe@hotmail.fr.

Nous souhaitons particulièrement aux enfants un joyeux Noël! Plus que quelques jours à attendre avant de pouvoir arrêter d'être sages! Courage!

Le bureau ZOE, Aurore, Elie et Jérémy.

(association des parents d'élèves de l'école) organise un repas

ZOE ORGANISE UN REPAS AVEC ANIMATION

CARNAVAL LE SAMEDI 14 JANVIER 2017

festif sur le thème du carnaval. Il s'agit d'un repas servi à table, avec soirée animée par un disc-jockey,

concours de déguisement enfant et animation carnaval par des musiciens.

Comme chaque année, l'association ZOE

19h15 précises : Concours de déguisement pour les enfants inscrits par le biais du bulletin ci-

Bon de réservation au repas de carnaval

LHERBIER, au 48 rue d'Ypres. Vous pouvez également le rendre par le biais de l'école **avant le vendredi 6 janvier**.

Le bon de réservation ci-dessous est à compléter et à remettre avec le règlement **avant le lundi 9 janvier dernier délai** soit dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le hall de la mairie, soit dans la boîte aux lettres de M.

22h30 : Animation carnaval par des musiciens

20h 15: Repas enfants servi à table 21h : Repas adultes servi à table

19h: Ouverture des portes

âtre nlacé à la table de Mme, Mr.

200	אחוושונה בחב לושרה מ וש ימחוב תה			
	MENU	QUANTIT	PRIX unitaire	TOTAL
	COUSCOUS ADULTE		13 €	
	(couscous, dessert, café)			
	LASAGNES ADULTE		13 €	
	(lasagnes, dessert, café)			
	MENU ENFANT		5.5 €	
	(Jambon blanc, gratin de			
	pommes de terre, bonbons,			
	comporte)			

inscription au concours de déguisement enfant (compléter au dos si + d'enfants)

plan Vigipirate.

L'augmentation des tarifs est liée à l'obligation d'engager une société de surveillance pour la soirée dans le cadre du

TOTAL A REGLER

Année de naissance Nom/prénom Un autre coup de main le soir même pour le service, la vaisselle et le rangement après

UN COUP DE MAIN LE SAMEDI MATIN A PARTIR DE 10H POUR PREPARER ET **DECORER LA SALLE SERA BIENVENU.** la fête seront également bienvenus.



A chacun d'entre vous, en ce début d'année, Monsieur Roger Féburie, notre Président et tous les membres du club « Rencontres et Détente » présentent à tous les Zegerscappelois et Zegerscappeloises, leurs vœux les meilleurs pour 2017 et surtout une bonne santé.

Le 4 octobre, nous avons passé une excellente journée en visitant le port et le musée de la mer à Dunkerque.

Le 9 décembre nous avons participé au gala de fin d'année, avec tous les Clubs des Ainés Ruraux « Générations mouvement ». Le 24 novembre, comme tous les 3 mois nous fêtons les anniversaires ; voyez la photo, c'est une innovation de 2016. Le 15 décembre, c'était notre goûter de Noël, ce jour là, nous portons bûche et clémentines à ceux qui n'ont pu venir à cause d'un problème de santé. Merci, Madame le Maire d'être venue passer un moment avec nous.



Le 5 janvier, nous commencerons l'année par le partage des vœux et la galette des Rois. Ce jour-là, nous souhaitons recevoir par chèque la cotisation annuelle de 20€ et espérons voir arriver de nouveaux membres dynamiques afin que nous puissions plus facilement organiser des sorties. Pour ceux qui ne jouent pas aux cartes, il y a beaucoup d'autres jeux et vous pouvez apporter les vôtres afin de les faire découvrir. Vous pouvez venir deux fois avant de vous décider.

Le 26 janvier, Assemblée Générale vous êtes cordialement invités, venez nombreux.

Le 23 février, nous fêterons les personnes nées en décembre, janvier et février. Il y aura un bon gâteau confectionné par des membres du bureau.

Le 28 mars, ce sera notre Thé Dansant, avec notre animateur de toujours « Olivier ». Nous invitons tous les Clubs des alentours à venir danser et partager ce moment de convivialité à Zegerscappel, mais aussi vous : jeunes et moins jeunes, pour passer ensemble un bon après-midi. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit au club et pas besoin de réservation.

La secrétaire Myriam Platiau

Le club des aînés de Zegerscappel fête ses 36 ans.

Il a été crée le 12 décembre 1980.

Le bureau était alors composé ainsi : Président : JANSSEN Ignace ; Vice-Président, Joseph DEZITTER ; Secrétaire, Yvonne TREUTENAERE ; Trésorier Maurice ARDAENS et trésorier adjoint Joseph TRACKOEN.





De 1980 à 2016, cinq présidents seront élus.

Le 6 mars 1993 : **JANSSEN Gérard** est élu président. Le bureau est composé de Maurice ARDAENS vice-président, Fernand VANWALLEGHEM Trésorier adjoint, François TREUTENAERE secrétaire,

Paulette MALLAURAN secrétaire-adjoint ; administrateurs Thérèse LIEVIN, Georges LIEVIN, Pierre PLATIAU et Jean DUFLOO.



Le 8 février 2004 : François TREUTENAERE est élu Président.

Le bureau est composé de MAEGHT Brigitte et SCHRAEN Michel vice-présidents,

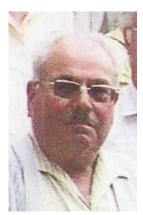
ROMMEL Thérèse secrétaire,

MISSIAEN Yvette secrétaire adjointe,

SCHRAEN Josette trésorière

et MALLAURAN Paulette secrétaire-adjoint;

administrateurs: Albert BLONDE, Claude DEPRIESTER, Jacques et Marcelle WAESELYNCK.



Le 28 janvier 2010 : Jean-Marie DEWAELE est élu Président.

Le bureau est composé de Jean-Marie VANHAECKE vice-président,

Dominique DIESEN trésorier adjoint,

COLPAERT Geneviève secrétaire adjoint ;

administrateurs: François TEUTENAERE, Françoise DEGRAVE,

Claude DEPRIESTER, Monique FAUQUEMBERGHE, Christiane PANNIER, Pierre PLATIAU, Anne-Marie POUBLANC et Arsène VANDAMME.



Le 7 juillet 2014 Jean-Marie VANHAECKE accepte d'assurer l'intérim de la présidence jusqu'en 2015, suite au décès de Jean-Marie DEWAELE survenu le 22 juin 2014.

Le 26 janvier 2015, Roger FEBURIE est élu Président.

Le bureau est composé de Jean-Marie VANHAECKE, vice-président;

Myriam PLATIAU Secrétaire;

Anne-Marie POUBLANC Trésorière;

Brigitte DRIEUX Secrétaire-adjoint;

Arsène VANDAMME Trésorier adjoint ;

administrateurs: Christiane PANNIER, Monique FAU-

QUEMBERGHE, Pierre PLATIAU, Brigitte DRIEUX, Donat DES-

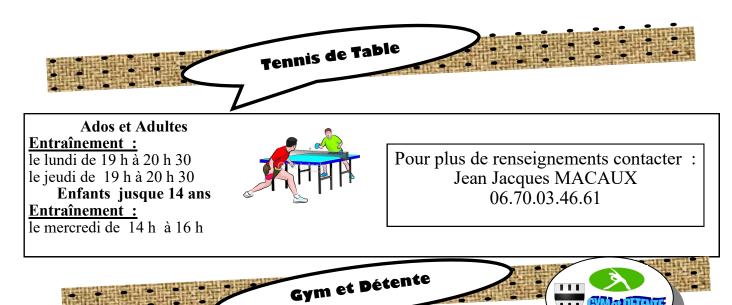
WARTE.



Au cours de ces 36 années d'existence le club s'est vu décerné les trophées suivants :



Le 26 janvier 2017, lors de l'Assemblée Générale un nouveau président sera élu, ce sera le sixième en 36 années d'existence.



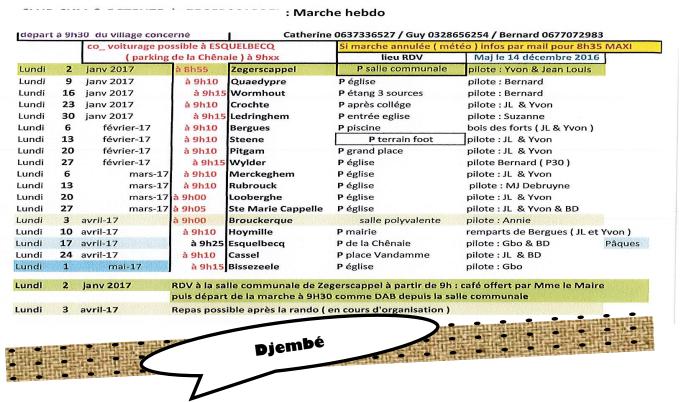
ZEGERSCAPPEL

La présidente, les membres du bureau et les adhérents du club Gym et Détente vous adressent à Tous de joyeuses fêtes de fin d'année et espèrent que l'an 2017 sera pour vous heureux, sportif et prospère.

Les cours reprendront semaine 1, le 2 janvier (sauf le hip hop et la zumba le 11 janvier). Il y a toujours possibilité de s'inscrire aux différentes activités en cours d'année.

La fête du club aura lieu le 13 mai 2017.

M.C. Vandenbussche



Vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous Le samedi 8 avril 2017

Pour notre journée culturelle africaine où vous pourrez découvrir la culture africaine avec différents stands, démonstration de danse, de djembé etc....

Pour le bien vivre ensemble, la connaissance et le mélange des cultures sont nécessaires, nous vous attendons nombreux lors de cette journée.

Bonnes fêtes Sylvie Le dimanche 4 décembre l'association a organisé son 10ème marché de Noël et pour fêter cet évènement, un concert de gospel gratuit a eu lieu à l'église par la troupe « Gospel Friend ».

Nous espérions un public plus nombreux, néanmoins celui-ci était très participatif et ravi même l'abbé M. Bélé nous a rendu visite.

Bravo à la troupe et quelles voix!

Je remercie tous ceux qui ont participé à cette journée, l'association, les bénévoles, le personnel communal, les exposants.

Les animations comme

- Titus le clown et le sculpteur de ballons.
- Le père Noël et ses friandises
- Mr Lelong pur le maquillage des enfants

Et aussi Mme le Maire pour le prêt de la salle.

La tombola : les paniers garnis ont été gagnés par Mme Martine Ghekière et Mme Anna Debaeke. Nos félicitations !!



assemblée générale se fera le mercredi 18 janvier 2017 à 19 h salle des associations.

Pour un renouvellement du bureau, nous recherchons de nouveaux membres.

Venez nous rejoindre.

Prochaine manifestation, le parcours du cœur le dimanche 19 mars 2017.

Au nom de l'association, je vous souhaite de bonnes fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017 à vous et à vos proches.

Pour le bureau - Evelyne Lefranc



Nous vous attendons nombreux à notre KAGAMI BIRAKI, cérémonie traditionnelle des vœux, le samedi 28 janvier 15 H 00 salle polyvalente de Zegerscappel.

Venez partager un moment de détente en découvrant notre art. Nos adhérents vous présenteront avec plaisir leur discipline lors de notre démonstration.



TÉLÉTHON

Nous avons participé au téléthon le SAMEDI 3 décembre 2016 :

Une démonstration a été organisée et 30 euros ont été remis par notre club.

Cette année 2016, tout comme l'an dernier a été très intense pour notre section locale.

Notre premier objectif était de préparer avec Monsieur Taormina la sortie avec les élèves des classes de CM1 ET CM2 de l'école Dominique Doncre à Verdun. Après avoir mené à bien les démarches pour l'obtention de subventions et les différents contacts avec le transporteur, l'office de tourisme de Verdun, c'est le mardi 14 juin que les élèves et les accompagnants prirent la route à une heure très matinale. Journée exceptionnelle pour les élèves et les adultes accompagnants riche des échanges qu'ils ont eu entre eux, mais aussi par l'ensembles des sites et visites guidées qu'ils ont effectués.

Autre temps fort de la vie de notre section : la cérémonie du 11 novembre. L'office religieux fut célébré à 9h30 en l'église d'Esquelbecq. Puis c'est devant la mairie du village que se retrouvèrent derrière l'harmonie municipale de Wormhout, les porte-drapeaux , les enfants de l'école accompagnés de leur directeur Monsieur Taormina ,des enseignants et des parents, les membres de la section locale de l'UNC , le 1^{er} adjoint Franck SPICHT représentant Madame le Maire excusée, les adjoints , les membres du conseil municipal , les représentants des pompiers et la population.

Après le dépôt de gerbes, Franck Spicht donna lecture de la lettre du Secrétaire d'état aux anciens combattants. Suite au lâcher de pigeons (Merci à Michel Vermersch et sa famille), les nombreux enfants de l'école ont chanté la « Marseillaise », avant qu'elle ne soit reprise par l'harmonie de Wormhout et la population présente.







Présence nombreuse des enfants

de l'école

Enfin, le lundi 5 décembre 2016 notre section a tenu son assemblée générale. Le président remercia Madame le maire pour sa participation à cette assemblée.

Après la minute de silence à la mémoire des camarades disparus le Président commenta le bilan moral et financier de l'année écoulée. Les projets 2017 furent évoqués et les questions diverses abordées. En fin de réunion Madame le Maire encouragea notre section à continuer les échanges avec les enfants pour le devoir de mémoire, et félicita la section pour son dynamisme et les relations cordiales entretenues avec le directeur d'école et les enseignants. Après avoir clôturé l'assemblée le Président et les adhérents se rendirent déposer une gerbe sur la tombe de leur camarade André TALEWEE mort en Algérie.





Au nom du Président Albert Blondé, et de tous les adhérents de la section locale bonne et heureuse année 2017

Le Secrétaire Adjoint Jean Luc Vanpéperstraete



Sécurité civisme : INFORMATIONS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Des incidents ont eu lieu sur le village, incidents liés à des chiens en liberté ou à des chiens non maîtrisés par leurs maîtres.

Nous précisons ici que

- . Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. Si vous voulez posséder ou si vous possédez un tel animal, vous devez remplir certaines conditions. N'hésitez pas à vous renseigner.
- . Il faut surveiller vos animaux de manière qu'ils ne soient pas considérés comme en état de divagation. Vous risquez d'être condamné au paiement d'une amende. Les chiens risquent la fourrière et l'euthanasie.

La divagation des animaux est prévue et réprimée par deux textes du code pénal:

Article R 622-2

Le fait par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (150 euros maximum).

Article R 623-3

Le fait par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, d'exciter ou de ne pas retenir cet animal lorsqu'il attaque ou poursuit un passant, alors même qu'il n'en est résulté aucun mal, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe (450 euros maximum).

<u>L'article L 211-22</u> du Code rural prévoit que les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation de chiens et des chats. Ils peuvent ordonner qu'ils soient tenus en laisse, et que les chiens soient muselés. Ils peuvent faire saisir les animaux errants sur le territoire de la commune, pour qu'ils soient conduits à la fourrière. Si l'animal conduit à la fourrière est identifié, le gestionnaire de la fourrière recherche le propriétaire. Si celui-ci n'a pas réclamé l'animal dans le délai de 8 jours ouvrés, le gestionnaire peut, soit le remettre à un refuge, soit après avis d'un vétérinaire, l'euthanasier.

Nous appelons les propriétaires de chiens à la plus grande attention.

La municipalité envisage de prendre des mesures appropriées.



Pour éviter d'en arriver là, que chacun fasse preuve de bon sens et de civisme!



EGLISE SAINT OMER DE ZEGERSCAPPEL



Messes à 9h30 :

Dimanche 1er janvier Dimanche 19 mars Dimanche 22 janvier Dimanche 9 avril Dimanche 12 février Dimanche 23 avril Dimanche 5 mars Dimanche 14 mai



Le site « zegerscappel.fr » est maintenant opérationnel depuis plus de 2 ans.

En novembre, vous avez pu apprécier le nouveau design du site: menus déroulants, fenêtre plus large pour présenter les documents...

Environ 4000 pages sont vues chaque mois par plus de 1000 utilisateurs.

Le site de Zegerscappel est pour vous ; aussi n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez de nouvelles rubriques, de nouveaux articles....

Contactez-moi aussi si vous êtes intéressés pour m'aider à le développer, à l'améliorer, à couvrir les événements de Zegerscappel. Il ne faut pas de compétences particulières.

Pour me joindre: à partir du site, en bas : « Cliquez ici pour nous contacter », destinataire : JP Mille ou: http://www.zegerscappel.fr/fr/nous-contacter



Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Pour l'équipe information et communication web JP Mille



Les boîtes aux lettres accessibles en période hivernale

A l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'està-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.



Chantal COMYN, Maire de la commune de Zegerscappel

et son équipe municipale

sont heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux

Le Vendredi 06 Janvier 2017 à 18 h 30 à la Salle Polyvalente